

RÉUNION DU BUREAU DU CCP DE L'ONUSIDA

DATE : lundi 8 septembre 2025

HORAIRES : de 14h00 à 17h30 (HEC)

LIEU : à la fois en présentiel dans le bâtiment de l'ONUSIDA à Genève et à distance sur Teams

PARTICIPANT(E)S

Du Brésil, représentant la présidence du CCP : M^{me} Cecília Kiku Ishitani, ambassadrice, représentante permanente adjointe, Mission permanente du Brésil à Genève ; M^{me} Débora Antônia Lobato Cândido, deuxième secrétaire, Mission permanente du Brésil à Genève ; M^{me} Rafaela Seixas Fontes, cheffe adjointe de la division de la santé mondiale au ministère des Affaires étrangères ; M^{me} Sarah Maria Soares Fernandes Bayma, conseillère internationale du département VIH/sida, tuberculose, hépatites virales et IST ; M. André Vito, conseiller technique aux affaires internationales du conseiller spécial aux affaires étrangères du ministère de la Santé.

Des Pays-Bas, représentant la vice-présidence du CCP : M^{me} Zina Olshanka, première secrétaire de la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas à Genève.

Du Kenya, représentant le rapporteur du CCP : Dr Douglas Bosire, appui aux pays, Conseil national de lutte contre les syndémies, Ministère de la Santé ; Dr Jean Gitau, conseiller ministériel, Mission permanente du Kenya à Genève.

Représentant la délégation des ONG au CCP : M. Xavier Biggs, responsable du suivi et de l'évaluation, Jamaica AIDS Support for Life ; M^{me} Amanita Calderon-Cifuentes, chargée de recherches et de plaidoyer sur le VIH, Trans Europe & Central Asia (TGEU) ; M. Shamin Mohamed Jr, fondateur et président de LetsStopAIDS, Toronto, Canada.

De l'OIT, représentant le Comité des Organismes coparrainants : M. Kofi Amekudzi, spécialiste technique principal, Programme de l'OIT sur le VIH/sida, Organisation internationale du Travail (OIT).

Représentant le Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Mahesh Mahalingam, directeur de cabinet (excusé) ; M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance ; M^{me} Samia Lounnas, conseillère principale en gouvernance ; M^{me} Adriana Hewson, responsable de la gouvernance ; M^{me} Saliha Ozdemir, assistante gouvernance ; M^{me} Ajwah Nazir Malak, stagiaire gouvernance.

ORDRE DU JOUR

1. **Suivi de la résolution 2025 de l'ECOSOC** : *Un point sur la résolution 2025 de l'ECOSOC concernant le Programme commun sera communiqué au Bureau du CCP.*
 2. **Préparation de la session spéciale du CCP (8 octobre 2025)** : *Un point sur les préparatifs de la session spéciale entièrement virtuelle du CCP sera communiqué au Bureau.*
 3. **Point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé** : *Un point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé pour le Programme commun – approuvé lors de la 56^e réunion du CCP – sera communiqué au Bureau.*
 4. **Point sur l'élaboration du budget-plan de travail pour 2026** : *Un point sur le processus d'élaboration du budget-plan de travail de l'ONUSIDA pour 2026 sera communiqué au Bureau.*
 5. **Mise en place du groupe de travail sur l'UBRAF** : *Un point sur le processus de création du groupe de travail pour l'élaboration du prochain Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) sera communiqué au Bureau du CCP.*
 6. **Préparatifs de la 57^e réunion du CCP (prévue du 16 au 18 décembre 2025 à Brasília au Brésil)** : *Un point sur les préparatifs de la réunion du CCP prévue en décembre sera communiqué au Bureau, lequel donnera son avis à ce sujet et notamment sur les points de l'ordre du jour proposés sur la base de décisions antérieures du CCP.*
 7. **Questions diverses**
-

Compte rendu de la réunion

1. Suivi de la résolution 2025 de l'ECOSOC

Le Secrétariat a communiqué les informations suivantes concernant le processus relatif à la résolution de l'ECOSOC à New York :

- Le 29 juillet 2025, l'ECOSOC a adopté par consensus sa résolution 2025 concernant le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, lors d'une réunion présidée par le vice-président de l'ECOSOC, M. Lock Bahadur Thapa, ambassadeur du Népal.
- Durant cette réunion, le Conseil a examiné le rapport 2025 de la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, présenté par M^{me} Winnie Byanyima.
- À l'issue du débat, le Brésil et les Pays-Bas ont présenté une déclaration visant à faire adopter la résolution 2025 sur le Programme commun. Les deux pays, qui respectivement président et coprésident le Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA, avaient en effet animé conjointement les négociations menées sur le sujet à Genève, en Suisse, au début du mois de juillet.
- Plusieurs États membres ont pris la parole, dont le Kenya en sa qualité de rapporteur, pour commenter ou soutenir le projet de résolution.
- À la suite de l'adoption par consensus de la résolution E/2025/L.25, deux membres ont pris la parole pour exprimer leurs positions. Si les deux ont apporté un ferme soutien au texte adopté, y compris aux formulations soulignant les efforts et les actions nécessaires pour

mettre fin à l'épidémie de sida, un État membre a fait état de son opposition à la mention spécifique d'un « accès sans entrave » (dans le contexte de l'accès aux médicaments).

- L'autre État membre s'est opposé à certaines parties du texte de la résolution faisant référence aux objectifs de développement durable, à l'accès sans entrave aux médicaments, à la santé sexuelle et reproductive ou à la référence au genre en tant que notion générale ou mal définie.

Les coanimateurs des négociations ont fait le compte rendu suivant des consultations informelles :

- Les consultations informelles au sujet de la résolution de l'ECOSOC se sont tenues du 9 au 14 juillet à Genève. Elles se sont fondées sur le rapport présenté par la Directrice exécutive de l'ONUSIDA à l'ECOSOC – un rapport disponible sur le site web de l'ECOSOC, qui a été largement diffusé en prévision de ces consultations.
- Les coanimateurs ont remercié tous les États membres pour leurs contributions constructives et leur souplesse par rapport au texte, ce qui a permis de préserver un consensus.
- Certains États membres ont demandé que toute réserve émise au cours de ces consultations informelles soit officiellement consignée.
- Si certains États membres étaient très favorables au fait de mentionner expressément les ODD dans le texte, un État préférerait qu'il n'y soit pas fait référence.
- Deux États membres ont exprimé des réserves quant à la mention de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation, tandis que d'autres ont soutenu le maintien de cette notion dans le texte.
- Alors que deux États membres préféraient l'utilisation de l'expression « sans entrave » pour parler de l'accès aux médicaments, d'autres États ont exprimé leur opposition à cette formulation.
- Un État membre a exprimé son opposition à la mention de « tous les droits humains », préférant à la place « les droits de l'homme universellement reconnus », tandis que d'autres États membres ont fermement soutenu le maintien de « tous » dans le texte.
- Si certains États membres étaient favorables à la mention de « l'égalité des genres », un État a réservé sa position à ce sujet.
- Les coanimateurs ont remercié les délégations d'avoir fait preuve de souplesse sur des questions difficiles.

Les membres du Bureau ont remercié les coanimateurs des consultations et le Secrétariat pour les efforts déployés afin de parvenir à une résolution consensuelle, et ont exprimé l'espoir de voir ce processus servir d'exemple pour les prochaines réunions du CCP.

2. Préparation de la session spéciale du CCP (8 octobre 2025) : Un point sur les préparatifs de la session spéciale entièrement virtuelle du CCP sera communiqué au Bureau.

Le Secrétariat a apporté les informations suivantes :

- La session spéciale est convoquée en réponse à la demande formulée par le CCP lors de sa 56^e réunion :
 - Décision 6.16 : *Rappelant le point de décision 6.2 de la 55^e réunion du CCP, demande à la Directrice exécutive de présenter le plan de travail et le budget transitoires d'un an du CUBRR [UBRAF] pour 2026, dans le cadre du CUBRR actuel, pour approbation lors d'une session spéciale entièrement virtuelle d'une demi-journée du CCP qui se tiendra le 8 octobre 2025.*

- Le projet d'ordre du jour de la réunion a été approuvé par le Bureau le 21 juillet 2025 par voie électronique.
- Les modalités et procédures de la session spéciale ont été approuvées le 7 août 2025 pendant l'intersession, conformément au modus operandi du CCP, et publiées sur la page web du Conseil.
- Des services d'interprétation en anglais et en français seront assurés lors de la réunion. Le Secrétariat n'a reçu aucune demande d'interprétation dans les autres langues des Nations Unies (arabe, russe, espagnol, chinois).
- Suite à l'approbation des modalités, les invitations à participer à la réunion ont été envoyées le 8 août. Tous les membres, participants et observateurs sont invités à finaliser leur inscription sur le site INDICO.
- Un calendrier provisoire des réunions a été préparé et mis en ligne.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour ces informations et pour son travail d'organisation de la session spéciale. Le Bureau a examiné le calendrier et a confirmé que les réunions préalables et les consultations sur les projets de décision étaient prévues pour les 2 et 3 octobre afin de laisser suffisamment de temps pour les discussions avant la session spéciale. La présidence, en concertation avec le Secrétariat et les coparrainants, fera savoir s'il est nécessaire de tenir une autre réunion du Bureau avant la session spéciale du CCP.

3. Point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé : *Un point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé pour le Programme commun – approuvé lors de la 56^e réunion du CCP – sera communiqué au Bureau.*

Le Secrétariat a apporté les informations suivantes :

- Lors de sa 56^e réunion, le CCP a approuvé un nouveau modèle opérationnel pour le Programme commun, sur la base des recommandations du groupe de haut niveau et des discussions préliminaires menées dans le cadre de l'initiative ONU80. Le CCP a demandé à la Directrice exécutive d'informer régulièrement le Conseil de l'avancement de la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé dès la 57^e réunion en décembre 2025.
- Durant l'intersession, ce point sera fait par l'intermédiaire du Bureau du CCP.
- À la fin du mois de juin, des lettres ont été envoyées au personnel du Secrétariat dont les postes ont été supprimés dans le cadre du processus de restructuration. Cela concerne environ 55 % du personnel du Secrétariat. Comme les délais de préavis varient en fonction de la durée du service, l'effet sera progressif et les effets sur la disponibilité du personnel et les économies financières se feront essentiellement sentir vers la fin du mois de mars 2026.
- Le Secrétariat est en contact avec les bureaux de pays pour coordonner la fermeture des bureaux concernés.

La présidence du COC a apporté les informations suivantes :

- Les coparrainants sont en train de préparer un document pour rendre compte des effets du processus de restructuration dans chaque organisation. Ce travail est toujours en cours dans la mesure où les coparrainants se trouvent à des stades différents du processus. Les coparrainants ont également effectué une étude d'impact pour déterminer s'il leur serait possible de reprendre les tâches effectuées jusque-là par le Secrétariat dans les pays où ses bureaux auront fermé.

- L'OIT a confirmé que des discussions étaient en cours pour déterminer des coparrainants principaux et affiliés, malgré les inquiétudes des organismes coparrainants quant aux difficultés accrues posées par les contraintes de capacité et de financement. Ces discussions doivent se poursuivre dans les semaines à venir.

Le Bureau s'est dit préoccupé par le fait que le Secrétariat et les coparrainants n'étaient toujours pas parvenus à un consensus concernant la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé. Le Bureau a souligné qu'il était crucial de pouvoir présenter un budget-plan de travail consensuel pour 2026 durant la session spéciale d'octobre. Le Bureau a également mis en avant le fait que ce budget-plan de travail était transitoire et se devait de refléter une année de discussions sur la prise en charge par les coparrainants de certaines parties des fonctions actuelles du Secrétariat. Cela demandera un engagement permanent des coparrainants, en particulier des coparrainants principaux. Les membres du Bureau sont convenus que le meilleur moyen d'y parvenir serait d'allouer un minimum de ressources de base aux coparrainants principaux pour pérenniser leur engagement et leur coordination dans le cadre du Programme commun.

4. Point sur l'élaboration du budget-plan de travail pour 2026 : *Un point sur le processus d'élaboration du budget-plan de travail de l'ONUSIDA pour 2026 sera communiqué au Bureau.*

Le Secrétariat a apporté les informations suivantes :

- Comme l'a demandé le CCP lors de sa 56^e réunion (24-26 juin 2025), le budget-plan de travail pour 2026 sera présenté le 8 octobre à l'occasion de la session spéciale du Conseil.
- Dès la fin de la 56^e réunion du CCP, le Secrétariat a commencé à élaborer et à rédiger un projet de budget-plan de travail pour 2026 accompagné d'un résumé, en s'appuyant sur les contributions de l'ensemble des coparrainants et du Secrétariat, y compris des équipes régionales de l'ONUSIDA. Le projet a ensuite fait l'objet d'un examen, d'améliorations et d'une validation. Il est actuellement dans sa phase finale d'approbation et de relecture.
- Tout a été fait pour y intégrer les demandes du CCP. Le budget-plan de travail finalisé sera soumis le 22 septembre.
- Il a été mis au point en peu de temps, en se basant sur la décision du CCP relative au modèle opérationnel révisé et sur l'ébauche annotée de la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031. Son élaboration a également coïncidé, d'une part, avec d'importantes discussions et décisions concernant la restructuration au sein du Secrétariat et des coparrainants en raison de la baisse de l'aide publique au développement – dans un contexte de grande incertitude donc – et d'autre part, avec la période de vacances de juillet-août.
- Ce budget-plan de travail pour 2026 est transitoire. D'une durée d'un an seulement, il s'inscrit dans l'actuel UBRAF 2022-2026, mais il est en phase avec l'ébauche annotée de la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Par ailleurs, il intègre des éléments du nouveau modèle opérationnel, prend en compte la nouvelle réalité du financement et présente une structure allégée et simplifiée.
- Ce qui diffère (voir la présentation PowerPoint dans l'annexe 1 pour plus de détails) :
 - o Une série de changements programmatiques accompagnés par des changements organisationnels.
 - o La structuration simplifiée des résultats proposée est la suivante : 3 grands objectifs pour le Programme commun, 7 domaines de résultats, 4 fonctions de base du Secrétariat et un ensemble plus limité de réalisations et d'échéances pour 2026.

- Une section dédiée aux rapports simplifiés pour 2026, suite à la demande formulée par le CCP en juin 2025 de simplifier le rapport de suivi des résultats en fonction de l'ampleur du budget-plan de travail.
- Dans le contexte des transitions en cours, ce qui inclut les perturbations de la riposte au VIH dans de nombreux pays et un environnement mondial qui nécessite d'évoluer rapidement, le Programme commun entend rester agile et continuer de répondre aux besoins des pays, tout en rendant des comptes.
- Comme cela a été souligné en juin, il est capital de pouvoir approuver le budget-plan de travail pour 2026 le 8 octobre 2025 afin que le Programme commun soit pleinement opérationnel dès janvier 2026. Cela permettra de mettre en œuvre le cadre de résultats et les enveloppes budgétaires dans le progiciel de gestion intégré (un nouveau système mis au point par l'OMS devant être en place dès janvier 2026) et de préparer des plans de travail et des budgets plus détaillés pour 2026.
- Le budget 2026 présente une estimation des ressources de base et hors budget de base, ainsi que des scénarios prévisionnels estimatifs permettant au Programme commun de mettre en œuvre les priorités de son plan de travail.
- La préparation du budget 2026 a été guidée par plusieurs facteurs, notamment les recommandations du groupe de haut niveau que l'on retrouve dans le modèle opérationnel révisé approuvé par le Conseil.
- La restructuration du Secrétariat de l'ONUSIDA – avec une réduction significative du nombre de ses bureaux, une baisse importante des effectifs et le transfert de postes basés à Genève vers des lieux d'affectation moins coûteux – est un autre facteur qui a été pris en compte pour élaborer le budget du Secrétariat.
- Pour les coparrainants, le budget représente des estimations hautes des ressources que ceux-ci investiront dans les programmes de lutte contre le VIH en 2026. Il convient de noter qu'il s'agit des meilleures estimations basées sur des hypothèses dans un contexte financier incertain.
- L'estimation des contributions hors budget de base pour 2026 est la suivante : environ 100 millions de dollars de l'ensemble des coparrainants (montant en cours d'actualisation) et entre 15 et 25 millions du Secrétariat de l'ONUSIDA, soit un total d'environ 120 millions de dollars. Le montant des contributions hors budget de base pour le Secrétariat est basé sur des fonds obtenus dans le cadre d'accords existants et sur les meilleures estimations des financements prévus.
- Comme indiqué en juin lors de la réunion du CCP, il est capital de pouvoir approuver le budget-plan de travail pour 2026 le 8 octobre 2025 afin que le Programme commun soit pleinement opérationnel le 1^{er} janvier 2026. Le Secrétariat a besoin que le cadre de résultats complet et les enveloppes budgétaires soient mis en œuvre dans le progiciel de gestion intégré.
- Malgré quelques revers, l'équipe travaille à l'élaboration d'un budget qui témoigne de sa volonté de travailler ensemble. À partir du 8 septembre, l'OIT rencontrera les coparrainants pour poursuivre ces discussions.

Le Bureau a pris note de la position exprimée par la vice-présidence au nom du groupe des donateurs selon laquelle, compte tenu de l'importante transition à venir en 2026, un financement incitatif minimum devrait être alloué aux coparrainants principaux. Utiliser un pourcentage du financement de base mobilisé engendrerait des incertitudes du fait qu'il est impossible de prévoir avec exactitude le montant final du budget de base. Par conséquent, il est conseillé au Secrétariat et aux coparrainants de s'entendre sur le montant minimum « fixe » qui serait versé aux coparrainants principaux, en prenant en compte le solde des fonds et le fonds de réserve, quel que soit le montant final du financement de base mobilisé. Cela a été jugé important pour maintenir

l'engagement des coparrainants dans le Programme commun à un moment où on espère qu'ils reprennent certaines des fonctions jusque-là remplies par le Secrétariat. À ce sujet, on espérait également que les coparrainants auraient identifié les futurs coparrainants principaux. Ces deux étapes permettraient de garantir le document de consensus attendu par le Conseil.

Le Bureau a noté que, bien que ces deux étapes soient importantes, il est difficile, avec moins de fonds disponibles, de répondre aux attentes de tous les États membres pour ce qui est des rôles du Secrétariat et des coparrainants. Comme les engagements de certains donateurs n'ont pas encore été confirmés, le manque de prévisibilité complique encore la situation. Le Bureau est également revenu sur l'importance d'une certaine flexibilité concernant les niveaux du solde des fonds et du fonds de réserve pour assurer les objectifs opérationnels du Programme commun durant la phase de transition. Pour que le Conseil ait une vision claire des flux de trésorerie et des ressources de base de l'UBRAF disponibles pendant cette phase, des prévisions précises à ce sujet devront lui être présentées. Le Secrétariat a confirmé que ces commentaires seraient transmis au Cabinet et que les coparrainants allaient dès lors poursuivre le processus d'identification des coparrainants principaux.

Enfin, le Bureau est convenu que le budget-plan de travail pour 2026 devrait être approuvé lors de la session spéciale sur la base d'un document de consensus, afin de permettre la mise en œuvre du cadre de résultats et des enveloppes budgétaires dans le nouveau progiciel de gestion intégré.

5. Mise en place du groupe de travail sur l'UBRAF : *Un point sur le processus de création du groupe de travail pour l'élaboration du prochain Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) sera communiqué au Bureau du CCP.*

Le Secrétariat a apporté les informations suivantes :

- Rappelant la décision prise par le Conseil lors de la 55^e réunion :
 - *Rappelant le point de décision 7.5 de la 50^e réunion du CCP, [d']établir un groupe de travail pour le développement du prochain UBRAF qui devra être opérationnel d'ici septembre 2025.*
- Lors de sa 50^e réunion en juin 2022, le CCP a demandé à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA de créer un groupe de travail chargé d'orienter et d'accompagner l'élaboration du prochain UBRAF ou cadre stratégique équivalent. Pour information, un groupe de travail externe de ce type, placé sous la responsabilité de la Directrice exécutive, a été mis en place conformément au modus operandi au moment d'élaborer l'UBRAF actuel en 2021.
- Lors de sa 55^e réunion en décembre 2024, le CCP a demandé que ce groupe de travail soit opérationnel en septembre 2025 au plus tard, afin que celui-ci puisse s'appuyer sur l'élaboration de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 et d'autres processus complémentaires importants qui devraient influencer sur le modèle opérationnel révisé du Programme commun pour les années à venir.
- Le groupe de travail a pour mission principale de fournir des conseils stratégiques à la Directrice exécutive et au Programme commun pour élaborer le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'ONUSIDA ou un cadre stratégique équivalent pour l'après-2026, de manière à pouvoir aider au mieux les pays à atteindre les cibles fixées à l'échelle mondiale concernant le sida et à avancer vers l'objectif d'une fin de l'épidémie en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.
- Une première version des termes de la mission du groupe de travail, préparée par le Secrétariat de l'ONUSIDA, a été communiquée aux coparrainants pour observations le 22 août.
- Le groupe de travail comptera un maximum de dix membres et il sera fait en sorte que sa composition soit équilibrée pour ce qui est du genre et de l'origine géographique des membres. Le groupe comprendra :

- Quatre experts désignés par les États membres ;
 - Deux représentants de la société civile désignés par les ONG membres du CCP ;
 - Deux représentants des coparrainants et deux représentants du Secrétariat de l'ONUSIDA. Il est à noter que le rôle des représentants des coparrainants et du Secrétariat est un rôle de facilitation et d'appui technique.
- Depuis décembre 2024, le paysage global du développement et le contexte de la riposte au VIH ont considérablement évolué. Le Programme commun passe actuellement par des transformations majeures en lien avec les décisions du CCP, notamment la mise en œuvre d'un nouveau modèle opérationnel et une importante restructuration au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA et chez de nombreux coparrainants. La nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida devrait être adoptée par le CCP en décembre, alors que le Secrétariat se concentre actuellement sur la préparation du budget-plan de travail pour 2026. Au cours des 12 à 18 mois à venir, le Programme commun devra faire face à tous ces changements avec des effectifs considérablement réduits.
 - Pour que le groupe de travail soit efficace, ses membres devront avoir une solide connaissance du VIH et de la riposte multisectorielle au sida, du travail du Programme commun (coparrainants et Secrétariat), de la gouvernance de l'ONUSIDA, des processus de réforme des Nations Unies et de l'environnement de financement actuel, ainsi qu'une expérience de la planification stratégique et des cadres de responsabilités, notamment de l'UBRAF. Toutes les réunions se feront à distance. La mission devrait en principe durer d'octobre 2025 à juillet 2026, avec la possibilité d'aller au-delà si nécessaire.
 - À moins que le CCP ne souhaite revoir sa décision à la lumière du nouveau contexte et des capacités réduites, les prochaines étapes pour mettre en place le groupe de travail seraient les suivantes :
 - Communiquer les termes de la mission du groupe de travail au CCP et lancer un appel à la désignation d'experts, accompagné d'une courte biographie (en précisant que les experts participent au groupe de travail à titre personnel et non en tant que personne affiliée ou associée à une quelconque organisation) ;
 - Examen des candidatures par le Secrétariat, la décision finale concernant la composition du groupe revenant à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA. Les résultats seront communiqués au Bureau du CCP et publiés sur le site de l'ONUSIDA.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour ces informations et a reconnu l'intérêt du groupe de travail pour ce qui est de fournir des orientations stratégiques à la Directrice exécutive et au Programme commun. Le Bureau a demandé que la décision du CCP soit mise en œuvre conformément à la pratique habituelle. Le Bureau a souligné que le groupe de travail devait être représentatif des groupes constitutifs du CCP avec une composition équilibrée pour ce qui est du genre et de l'origine géographique des membres.

6. Préparatifs de la 57^e réunion du CCP (prévue du 16 au 18 décembre 2025 à Brasília au Brésil)

Points permanents de l'ordre du jour : les points suivants figurent systématiquement à l'ordre du jour de la réunion de décembre du CCP. Le Secrétariat a fourni les informations suivantes et le Bureau du CCP a commenté les points à inclure dans le projet d'ordre du jour de la 57^e réunion du Conseil.

- **Compte rendu de la précédente réunion du CCP (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil) :** le projet de compte rendu de la session spéciale sera finalisé et communiqué au

Bureau du CCP pour approbation avant publication. Le modus operandi du CCP exige que le rapport soit publié peu de temps après la publication de l'ordre du jour : « Le rapport de la réunion du CCP devra comprendre les recommandations, décisions et conclusions visées au paragraphe 30 ci-dessus et sera distribué aux membres et autres participants. »

- **Rapport de la Directrice exécutive (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil)** : le rapport du Directeur exécutif ou de la Directrice exécutive est un point permanent de l'ordre du jour de toutes les réunions du CCP. Les grandes lignes de ce rapport sont habituellement communiquées avant la réunion. Le rapport complet est publié après le discours prononcé devant le Conseil. Le rapport porte sur les réalisations les plus importantes de la riposte mondiale au sida depuis la dernière réunion du CCP et rappelle les défis qu'il reste à relever.
- **Rapport du représentant des ONG (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil)** : ce rapport rédigé par la délégation des ONG, généralement à la suite de concertations approfondies avec la société civile à l'échelle mondiale, traite un sujet choisi par les ONG elles-mêmes. Le représentant des ONG a informé le Bureau que la collecte des données nécessaires pour préparer ce rapport était presque terminée. L'enquête réalisée a recueilli 150 réponses, auxquelles viennent s'ajouter des entretiens avec des experts communautaires et six études de cas, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble des services intégrés dirigés par la communauté. Le rapport vise à démontrer l'aspect transformateur et l'impact de ces services, ainsi que leur rôle central à l'avenir dans la riposte au VIH. La première version du rapport est actuellement examinée à la fois par le groupe de travail et par un comité consultatif d'experts.
- **Leadership dans la riposte au sida (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil)** : la Directrice exécutive peut inviter un ou plusieurs orateurs de haut niveau à présenter un sujet particulier. Le Secrétariat fournira au Bureau des informations supplémentaires sur le ou les orateurs invités à l'approche de la réunion du Conseil. Ce point de l'ordre du jour doit encore être confirmé par le Bureau exécutif. En cas de report, le Bureau en sera informé et le projet d'ordre du jour sera modifié en conséquence.
- **Suivi du segment thématique de la précédente réunion du CCP (S.O.)** : comme il n'y a pas eu de débat thématique durant la 56^e réunion du CCP en juin, aucun rapport de suivi ne sera présenté lors de la 57^e réunion.
- **Rapport d'évaluation et réponse de la direction (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil)** : le rapport d'évaluation annuel fera le point sur la mise en œuvre du plan d'évaluation 2024-2025 de l'ONUSIDA et présentera le prochain plan d'évaluation pour approbation. Des discussions sont en cours entre le Comité consultatif d'experts, le Bureau d'évaluation et le Bureau exécutif de l'ONUSIDA pour avoir un plan basé sur le modèle opérationnel révisé pour 2026.
- **Prochaines réunions du CCP (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil)** : ce point comprend un court document précisant les dates des 62^e et 63^e réunions du CCP ainsi que les thèmes des segments thématiques en 2026. En ce qui concerne les thèmes abordés, le processus normal consiste pour le Secrétariat à envoyer un appel à thèmes à tous les membres du CCP et à rassembler les thèmes proposés pour examen par le Bureau pour l'année suivante. Le CCP décide ensuite de chaque thème traité lors de la réunion de décembre et l'inscrit dans le document « Prochaines réunions du CCP ».
 - Le Secrétariat a rappelé qu'il y avait déjà un thème pour 2026, car celui de la réunion de juin 2025 a été reporté pour laisser plus de place à la discussion sur d'autres questions de fond, notamment l'ébauche de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 et le modèle opérationnel révisé du Programme commun, entre autres. Le thème est le suivant : *Au-delà de 2025 : s'attaquer aux inégalités en*

matière de santé par une riposte soutenue au VIH, les droits de l'homme et la réduction des risques pour les personnes consommatrices de drogues.

- Par conséquent, une suggestion soutenue par la direction consiste à conserver ce thème en 2026 et à choisir pour second thème un des thèmes proposés lors du dernier appel, à savoir : *Prise en charge intégrale des personnes vivant avec le VIH, y compris des coïnfections comme l'hépatite C, des comorbidités et d'autres maladies associées aux différentes phases de la vie.* Ce sujet est jugé très pertinent pour le Programme commun dans les circonstances actuelles et dans la perspective d'une pérennisation accrue de la riposte au VIH dans les pays. Sinon, un nouvel appel à thèmes pourra être lancé, et le Bureau choisira un deuxième thème pour 2026 dans les thèmes proposés.
- **Élection des membres du Bureau (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil)** : ce point porte sur la composition du CCP pour l'année suivante – telle qu'elle a été approuvée par l'ECOSOC et présentée par la délégation des ONG – et sur l'élection des membres du Bureau.
- **Segment thématique : Au-delà de 2025 : Antirétroviraux à action prolongée : potentiel pour combler les lacunes dans la prévention et le traitement du VIH (confirmé pour la 57^e réunion du Conseil).** Le thème du débat thématique a été approuvé lors de la 55^e réunion du CCP en décembre 2024.

Le Bureau a confirmé tous les points permanents pertinents pour la 57^e réunion du CCP. Il a également demandé au Secrétariat d'envoyer un nouvel appel à thèmes pour le segment thématique de décembre 2026, compte tenu de la situation sans précédent de la riposte mondiale au sida et de la possibilité pour les parties prenantes de soumettre de nouvelles propositions reflétant cette situation. Il a par ailleurs fait remarquer que les ordres du jour des futures réunions du CCP seront denses et qu'il faudra prévoir suffisamment de temps pour chaque réunion afin de pouvoir discuter de la transition en cours.

Problèmes éventuels à examiner lors de la 57^e réunion du CCP

- **Point sur les feuilles de route pour pérenniser la riposte au VIH**
 - Ce point de l'ordre du jour fait suite à la décision 5.3b prise par le CCP lors de sa 55^e réunion dans le cadre du suivi du segment thématique de la 54^e réunion « *Pérenniser les acquis de la riposte mondiale au VIH jusqu'en 2030 et au-delà* » :
 - *Présenter en décembre 2025 au Conseil de coordination du Programme un état des progrès accomplis concernant les feuilles de route pour pérenniser la riposte au VIH.*

Il a été convenu, d'une part, que ce point de l'ordre du jour devait être examiné lors de la 57^e réunion du Conseil en décembre, et d'autre part, que l'état des progrès réalisés porterait sur la pérennité de la riposte au sida, ce qui inclut un point sur la mise en œuvre des feuilles de route.

- **Examen de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031**
 - Ce point de l'ordre du jour fait suite à la décision 7.3 prise par le CCP lors de sa 56^e réunion :

- *Demande à la Directrice exécutive de présenter la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031, qui doit être élaborée dans le cadre d'un processus consultatif multipartite inclusif et transparent, sur la base des données scientifiques les plus récentes et en tenant compte des discussions de la 56^e réunion du CCP en juin 2025 ainsi que de l'impact de l'évolution rapide de l'écosystème de la santé et du développement, le recul croissant de l'égalité des genres et des droits de l'homme et la stigmatisation et discrimination persistantes dans la réponse mondiale au VIH, à la 57^e réunion du CCP en décembre 2025, pour examen et adoption.*

Il a été convenu que ce point de l'ordre du jour devait être examiné lors de la 57^e réunion du Conseil en décembre.

- Informations financières

- **Ce point de l'ordre du jour fait suite à la décision 6.9 prise par le CCP lors de sa 56^e réunion :**
 - *Approuve la proposition de la Directrice exécutive de prélever les montants jugés nécessaires sur le Fonds de réserve opérationnel, jusqu'à un maximum de US\$ 15 millions, pour couvrir les besoins financiers immédiats de la restructuration du Secrétariat de l'ONUSIDA, et demande qu'un plan sur la manière dont il sera réapprovisionné soit présenté au Conseil de coordination du programme pour approbation lors de sa 57^e réunion en décembre 2025.*
- Cette demande pourrait être traitée dans le cadre du rapport de la Directrice exécutive et lors de la session spéciale du CCP en octobre 2025.

Le Bureau du CCP a noté qu'un point sur le fonds de réserve serait présenté au Conseil en 2025 par la Directrice exécutive dans son rapport lors de la 57^e réunion en décembre et lors de la session spéciale en octobre.

- Point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé

Ce point de l'ordre du jour fait suite aux quatre décisions suivantes prises par le CCP lors de sa 56^e réunion :

- **Rapport sur les recommandations concernant l'examen du modèle opérationnel du Programme commun**
 - *Décision 8.5 : Demande à la Directrice exécutive de fournir des mises à jour régulières sur l'opérationnalisation du modèle opérationnel révisé à partir de la 57^e réunion du CCP en décembre 2025.*
 - *Décision 8.6 : Demande à la Directrice exécutive de définir un processus d'examen du modèle opérationnel révisé d'ici la 57^e session du CCP en décembre 2025, en consultation avec les coparrainants et les parties prenantes du CCP, et d'entreprendre cet examen au plus tard en juin 2027 afin d'éclairer la prise de décision du CCP, sous réserve des décisions de l'ECOSOC, sur la poursuite de la transition du Programme commun au sein du système plus large des Nations Unies afin de soutenir les progrès mondiaux vers l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique.*

o **Point sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines**

- Décision 9.2 : *Demande à la Directrice exécutive de fournir une mise à jour lors de la 57^e réunion du CCP en décembre 2025 sur la mise en œuvre du processus de restructuration et l'impact sur le personnel, et encourage la prise en compte des questions en suspens soulevées dans la déclaration de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (56)/25.17).*
- Décision 9.3 : *Demande à la Directrice exécutive de veiller à ce que la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé, y compris la restructuration du Secrétariat, soit menée de manière transparente et équitable, et de faire un rapport lors de la 57^e réunion du CCP.*

Il a été convenu que ce point de l'ordre du jour serait examiné lors de la 57^e réunion du Conseil en décembre. Le Bureau est convenu que la décision 9.3 demandant à la Directrice exécutive de rendre compte de la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé, ce qui inclut la restructuration du Secrétariat, devait être abordée dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

- **Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA**

- o Ce point de l'ordre du jour fait suite à la décision 10.2 prise par le CCP lors de sa 56^e réunion :
 - *Invite l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA à fournir, à titre exceptionnel, une déclaration actualisée lors de la 57^e réunion du Conseil de coordination du Programme.*
- o L'Association du personnel a confirmé au Secrétariat qu'elle souhaitait faire une déclaration lors de la 57^e réunion du CCP.

Il a été convenu que ce point de l'ordre du jour serait examiné lors de la 57^e réunion du Conseil en décembre.

- **Le VIH en milieu carcéral et autres milieux fermés**

- o Ce point de l'ordre du jour fait suite à la décision 7.5c prise par le CCP lors de sa 55^e réunion :
 - *Rendre compte au Conseil de coordination du Programme, le cas échéant, par le biais du rapport annuel de performance de l'UBRAF, des progrès réalisés en matière de VIH parmi les personnes vivant en prison et dans d'autres milieux fermés.*

Il a été convenu que cette demande pourrait être traitée dans le rapport annuel de performance de l'UBRAF.

- **Point sur le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH**

- o Ce point de l'ordre du jour fait suite à la décision suivante prise par le CCP lors de sa 51^e réunion :

- (7.4d) *Faire rapport au Conseil de coordination du Programme sur les nouveaux progrès accomplis lors d'une prochaine réunion du Conseil de coordination du Programme.*
- Lors de sa première réunion en février 2023, le Bureau a recommandé – compte tenu du rapport le plus récent présenté lors de la 51^e réunion du CCP – que ce rapport soit examiné en 2024. Lors d'une réunion du Bureau en octobre 2024, l'équipe technique a indiqué que décembre 2025 serait la meilleure période pour revenir sur ce sujet, trois ans après le dernier point présenté au CCP.
- Cependant, comme cette question sera traitée en détail dans le cadre du point de l'ordre du jour « Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 », la direction du Secrétariat informe que le rapport sur ce sujet sera présenté lors d'une réunion ultérieure, en 2026 ou plus tard.

Il a été convenu que ce point de l'ordre du jour serait examiné lors d'une réunion ultérieure du Conseil.

Conclusion du Bureau concernant l'ordre du jour de la 57^e réunion du CCP (prévue du 16 au 18 décembre 2025)

S'appuyant sur la confirmation par les membres du Bureau du CCP des points à mettre à l'ordre du jour de la 57^e réunion du Conseil, la présidence a demandé au Secrétariat de rédiger un ordre du jour annoté et chronologique pour cette réunion et de le communiquer par courrier électronique au Bureau pour approbation finale.

7. Questions diverses

Point sur la situation financière de l'ONUSIDA

Le Secrétariat a rappelé le courriel envoyé le 23 juillet concernant la situation financière.

- Le 27 janvier 2025, l'USAID a envoyé un ordre de cessation d'activité à l'ONUSIDA et a ensuite résilié son accord avec le Programme commun pour la période 2022-2027 le 26 février 2025.
- Toutefois, l'ONUSIDA a reçu 47,5 millions de dollars sur son compte bancaire le 21 juillet 2025. Il s'agissait du solde de la contribution annuelle annoncée par le gouvernement américain (contribution de base) de 50 millions de dollars pour l'exercice 2024, qui restait dû en vertu de l'accord USAID/ONUSIDA pour la période 2022-2027.
- Conformément aux normes IPSAS, la contribution de base des États-Unis pour 2024, d'un montant de 50 millions de dollars, a été comptabilisée comme produit et enregistrée comme créance dans l'exercice financier 2024 de l'ONUSIDA. Ce montant a donc été inclus dans le solde net des fonds de l'ONUSIDA de 107 millions de dollars, qui figure dans le rapport financier 2024 examiné par le CCP lors de sa 56^e réunion en juin 2025. Le paiement de 47,5 millions est donc un règlement du solde débiteur pour 2024. Il ne s'agit pas d'un produit pour 2025 et cela ne modifie pas les prévisions des contributions de base pour cette année.
- Le Secrétariat a remercié tous les États membres qui ont pu confirmer leurs engagements pluriannuels, notamment dans les annonces faites récemment à l'ECOSOC. Cela envoie un signal important aux autres donateurs, assure la prévisibilité et la stabilité du Programme commun, en particulier dans cette période de perturbation de la riposte mondiale au sida.
- Le Secrétariat a indiqué qu'un nombre croissant de donateurs de longue date – la Belgique, le Danemark et l'Allemagne notamment – avaient envoyé des signaux forts au cours des

12 derniers mois avec des engagements pluriannuels à contribuer au budget de base, un exemple que le Secrétariat espère voir suivi par d'autres pays.

Point sur le Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)

- Lors de sa 56^e réunion en juin de cette année, le CCP a approuvé le renouvellement exceptionnel du mandat des membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES) pour la période allant de janvier 2026 à décembre 2027.
- Par ailleurs, le Conseil est également convenu de modifier le mandat du CCIES en allongeant la période de service de deux à trois ans, renouvelable une fois.
- Cette décision, qui s'inscrit dans la suite de la décision de créer le CCIES lors de la 47^e réunion du CCP, est cohérente avec la décision prise lors de la 53^e réunion, à savoir, demander à la Directrice exécutive, en concertation avec le Bureau, de lancer le processus de sélection des membres du Comité pour la période 2026-2027.
- Cependant, lorsque le Bureau s'est réuni le 23 mai, ses membres ont été informés des perspectives financières pour 2025. Compte tenu de la nécessité de gérer les ressources avec précaution, le Bureau a approuvé la proposition de la Directrice exécutive de différer le recrutement de nouveaux membres.
- Par conséquent, le Conseil est convenu, à titre exceptionnel, de renouveler les membres actuels dans leurs fonctions tout en modifiant les statuts du CCIES de manière à pouvoir effectuer un mandat de trois ans, renouvelable une fois.
- Le Secrétariat a informé le Bureau que l'une des membres du CCIES, qui siège au comité depuis sa création en 2022, a indiqué qu'elle ne serait pas en mesure de poursuivre sa mission à partir de janvier 2026. En effet, d'autres engagements professionnels ne lui permettent pas de prolonger sa mission, d'autant plus qu'elle avait déjà accepté une autre mission avant d'être informée de ce renouvellement exceptionnel.
- Pour ce qui est des prochaines étapes, d'un point de vue juridique, le CCIES poursuivra ses activités avec cinq membres à compter de janvier 2026.

Il n'y avait pas d'autre point à aborder.

La présidence a remercié les membres du Bureau pour leur temps et a prononcé la clôture de la réunion.

[Les annexes suivent]

RÉUNION DU BUREAU DU CCP

Lundi 8 septembre 2025



PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. **Suivi du processus relatif à la résolution 2025 de l'ECOSOC** : *Un point sur la résolution 2025 de l'ECOSOC concernant le Programme commun sera communiqué au Bureau du CCP.*
2. **Préparation de la session spéciale du CCP (8 octobre 2025)** : *Un point sur les préparatifs de la session spéciale entièrement virtuelle du CCP sera communiqué au Bureau.*
3. **Point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé** : *Un point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé pour le Programme commun – approuvé lors de la 56^e réunion du CCP – sera communiqué au Bureau.*
4. **Point sur l'élaboration du budget-plan de travail pour 2026** : *Un point sur le processus d'élaboration du budget-plan de travail de l'ONUSIDA pour 2026 sera communiqué au Bureau.*
5. **Mise en place du groupe de travail sur l'UBRAF** : *Un point sur le processus de création du groupe de travail pour l'élaboration du prochain Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) sera communiqué au Bureau du CCP.*
6. **Préparatifs de la 57^e réunion du CCP (prévue du 16 au 18 décembre 2025 à Brasília au Brésil)** : *Un point sur les préparatifs de la réunion du CCP prévue en décembre sera communiqué au Bureau, lequel donnera son avis à ce sujet et notamment sur les points de l'ordre du jour proposés sur la base de décisions antérieures du CCP.*



Point 1 de l'ordre du jour

Suivi du processus relatif à la résolution 2025 de l'ECOSOC

- Le 29 juillet 2025, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a adopté par consensus sa résolution 2025 concernant le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (E/2025/L.25).
- Le Conseil a examiné le rapport 2025 de la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, présenté par M^{me} Winnie Byanyima.
- À l'issue du débat, plusieurs États membres ont pris la parole pour commenter ou soutenir le projet de résolution.
- Après l'adoption par consensus de la résolution, deux autres membres ont apporté un ferme soutien au texte, y compris aux formulations soulignant les efforts et les actions nécessaires pour mettre fin à l'épidémie de sida, tout en exprimant leurs positions concernant certaines références.



Point 2 de l'ordre du jour

Préparation de la session spéciale du CCP (8 octobre 2025)

- Décision 6.16 prise par le CCP lors de sa 56^e réunion :
 - *Rappelant le point de décision 6.2 de la 55^e réunion du CCP, demande à la Directrice exécutive de présenter le plan de travail et le budget transitoires d'un an du CUBRR [UBRAF] pour 2026, dans le cadre du CUBRR actuel, pour approbation lors d'une session spéciale entièrement virtuelle d'une demi-journée du CCP qui se tiendra le 8 octobre 2025.*
- Le **projet d'ordre du jour** de la réunion a été approuvé par le Bureau le 21 juillet 2025 par voie électronique.
- Les **modalités et procédures de la session spéciale** ont été approuvées le 7 août 2025 pendant l'intersession, conformément au modus operandi du CCP.
- Une fois les modalités approuvées, celles-ci ainsi que l'ordre du jour ont été publiés sur le site web du CCP. Les invitations ont été envoyées le 8 août.



Point 3 de l'ordre du jour

Point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé

- Lors de sa 56^e réunion, le CCP a approuvé un nouveau modèle opérationnel pour le Programme commun, sur la base des recommandations du groupe de haut niveau et des discussions préliminaires menées dans le cadre de l'initiative ONU80.
- Le CCP a demandé à la Directrice exécutive **d'informer régulièrement le Conseil de l'avancement de la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé** dès la 57^e réunion en décembre 2025.
- Durant l'intersession, ce point sera fait par l'intermédiaire du **Bureau du CCP**.



Point 4 de l'ordre du jour

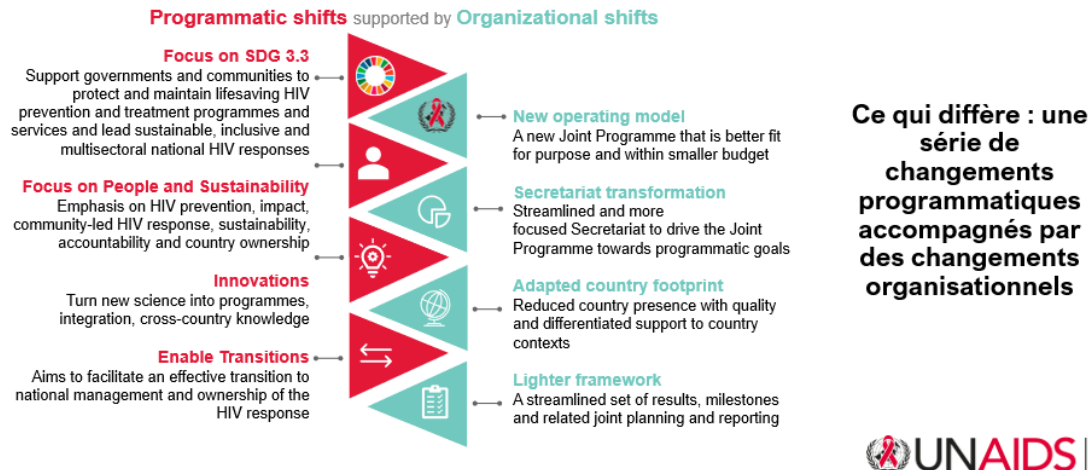
Point sur l'élaboration du budget-plan de travail pour 2026

- Comme l'a demandé le CCP lors de sa 56^e réunion, le budget-plan de travail pour 2026 sera présenté le 8 octobre à l'occasion de la session spéciale du Conseil.
- Ce budget-plan de travail **transitoire** (un an seulement) s'inscrit dans l'actuel UBRAF 2022-2026. Le cadre d'établissement des rapports de performance est simplifié.
- Principales caractéristiques :
 - En phase avec l'ébauche annotée de la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031
 - Intégration d'éléments du nouveau modèle opérationnel et prise en compte de la nouvelle réalité du financement
 - Structure globale allégée et simplifiée
- Son approbation par le CCP le 8 octobre est capitale pour que l'ONUSIDA puisse être pleinement opérationnel dès janvier 2026.



Point 4 de l'ordre du jour

Point sur l'élaboration du budget-plan de travail pour 2026



Point 5 de l'ordre du jour

Mise en place du groupe de travail sur l'UBRAF

- **Décision 7.5 prise par le CCP lors de sa 50^e réunion (juin 2022) :**
 - *Demande à la Directrice exécutive de mettre en place un groupe de travail pour l'élaboration du prochain UBRAF, qui devra être opérationnel d'ici janvier 2025.*
- **Décision 6.2c prise par le CCP lors de sa 56^e réunion (juin 2025) :**
 - *Rappelant le point de décision 7.5 de la 50^e réunion du CCP, [d']établir un groupe de travail pour le développement du prochain UBRAF qui devra être opérationnel d'ici septembre 2025.*
- Le groupe de travail a pour mission principale de **fournir des conseils stratégiques** à la Directrice exécutive et au Programme commun pour élaborer le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'ONUSIDA ou un cadre stratégique équivalent pour l'après-2026, de manière à pouvoir aider au mieux les pays à atteindre les cibles fixées à l'échelle mondiale concernant le sida et à avancer vers l'objectif d'une fin de l'épidémie en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.

Point 5 de l'ordre du jour Mise en place du groupe de travail sur l'UBRAF

Mission

- Le projet de mandat a été diffusé auprès des coparrainants le 22 août pour observations.

Composition

- 10 membres maximum, avec un équilibre hommes-femmes et géographique :
 - 4 experts désignés par les États membres
 - 2 représentants de la société civile (désignés par les ONG membres du CCP)
 - 2 représentants des coparrainants
 - 2 représentants du Secrétariat de l'ONUSIDA (facilitation et appui technique)



Point 6 de l'ordre du jour Préparatifs de la 57^e réunion du CCP (prévue du 16 au 18 décembre 2025 à Brasília au Brésil)

- Conformément au modus operandi du Conseil, l'ordre du jour de la réunion est préparé par la Directrice exécutive de l'ONUSIDA en concertation avec le Bureau du CCP.
- L'établissement de l'ordre du jour est basé sur les **décisions prises par le Conseil lors des réunions précédentes du CCP**.
- Celles-ci sont présentées dans le **tableau de suivi des décisions**.

Annex 1: Table of follow-up items from PCB meetings – for possible inclusion in the agenda of the 56th PCB Meeting

AGENDA ITEMS FOR THE 56th PCB MEETING (20th-21th June 2024)			
Standing Items	Agenda Items		
	Report of the 55th PCB meeting Executive Director (ED) report Report by the Chair of the Committee of Concerning Organizations (CCO) Report by the NGO Representative Follow-up to the Panel report from the 55th Programme Coordinating Board meeting, 'Leading and Inspiring' (2023-2024) (Performance and Financial reports) Update on Strategic Human Resources Management Issues Statement by the UN Secretary-General Organizational oversight reports: Ethics Report, Internal Auditors Report, External Auditors Report, Management Response, and Report of the Board Leadership in the AIDS response Thematic segment: Sustaining the gains of the global HIV response to 2030 and beyond		
Agenda items with executive decision	Decision Number	Agenda Items	Comments
55b	7.0	Resolution on the 2023-2024 UBRAF and Indicators, milestones, targets and data sources for the 2023-2024 Workplan and Budget Requests the Executive Director to establish a working group, for the development of the next UBRAF, to be operational by January 2025.	
55d	8.0	[Follow-up actions to the 2024-2025 Workplan and Budget (UBRAF)] Requests the Executive Director and the Committee of Concerning Organizations to continue to ensure that the joint Programme remains sustainable, resilient and fit-for-purpose, by reviewing the operating model, supported by external expert facilitation and through appropriate consultations, including with the PCB members and participants, reporting back at the June 2025 PCB meeting with recommendations which take into account the context of financial realities and risks to the joint Programme and relevant recommendations of the post-implementation Unit, recognizing the importance of the findings of the mid-term review of the Global AIDS Strategy and management of a long-term strategy to 2030 and beyond, in aligning the joint Programme.	
55e	8.6	[Follow-up actions to the 2024-2025 Workplan and Budget (UBRAF)] Requests the joint Programme to continue to incorporate prioritization in its planning as part of its management function, and report back to the PCB at the June 2024 PCB meeting, and future plans as necessary when preparing the next UBRAF, contributing to organizational resilience, boosting donor confidence, identifying areas for resource mobilization, and identifying needs and opportunities for streamlined, innovative programme delivery.	This request can be included under the UBRAF 2023-2025 agenda item.
55f	11.0	[Renewal of terms for the UNHCR (ECAC)] To put the terms of reference, requests the Executive Director, in consultation with the PCB Bureau, to initiate the process for selecting the new membership of the Independent External Oversight Advisory Committee for 2025-2028 and 2028-2031.	



57^e réunion du CCP : points permanents de l'ordre du jour

Rapport de la session spéciale du CCP

Rapport de la Directrice exécutive

Rapport du représentant des ONG

Leadership dans la riposte au sida

Suivi du segment thématique de la précédente réunion du CCP (S.O.)

Rapport d'évaluation et réponse de la direction

Prochaines réunions du CCP

Élection des membres du Bureau

Segment thématique : ***Au-delà de 2025 : Antirétroviraux à action prolongée : potentiel pour combler les lacunes dans la prévention et le traitement du VIH***

Segment thématique – calendrier provisoire

Réalisations attendues	Date provisoire
Ébauche annotée de la note d'information	18 septembre 2025
Première réunion du groupe de travail du CCP	25 septembre 2025
Première version de la note d'information sur le segment thématique, à partir de l'ébauche annotée et des observations et contributions reçues du groupe de travail sur le segment thématique du CCP	9 octobre 2025
Deuxième réunion du groupe de travail du CCP	23 octobre 2025
Deuxième version de la note d'information, intégrant les observations et contributions reçues	30 octobre 2025
Version finale de la note d'information (environ 25 pages), incluant les études de cas sélectionnées	3 novembre 2025



Points éventuels de l'ordre du jour

Point sur les feuilles de route pour pérenniser la riposte au VIH

Suivi du segment thématique de la 54^e réunion du CCP

- **55^e réunion du CCP (5.3b)** *Demande au Programme commun de présenter en décembre 2025 au Conseil de coordination du Programme un état des progrès accomplis concernant les feuilles de route pour pérenniser la riposte au VIH.*



Points éventuels de l'ordre du jour

UBRAF 2022-2026 : informations financières

- **56^e réunion du CCP (6.9)** *Approuve la proposition de la Directrice exécutive de prélever les montants jugés nécessaires sur le Fonds de réserve opérationnel, jusqu'à un maximum de US\$ 15 millions, pour couvrir les besoins financiers immédiats de la restructuration du Secrétariat de l'ONUSIDA, et demande qu'un plan sur la manière dont il sera réapprovisionné soit présenté au Conseil de coordination du programme pour approbation lors de sa 57^e réunion en décembre 2025.*



Points éventuels de l'ordre du jour

Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031

Ébauche annotée de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031

56^e réunion du CCP (7.3) Demande à la Directrice exécutive de présenter la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031, qui doit être élaborée dans le cadre d'un processus consultatif multipartite inclusif et transparent, sur la base des données scientifiques les plus récentes et en tenant compte des discussions de la 56^e réunion du CCP en juin 2025 ainsi que de l'impact de l'évolution rapide de l'écosystème de la santé et du développement, le recul croissant de l'égalité des genres et des droits de l'homme et la stigmatisation et discrimination persistantes dans la réponse mondiale au VIH, à la 57^e réunion du CCP en décembre 2025, pour examen et adoption.



Points éventuels de l'ordre du jour

Point sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé

Rapport sur les recommandations concernant l'examen du modèle opérationnel du Programme commun

- **56^e réunion du CCP (8.5)** Demande à la Directrice exécutive d'informer régulièrement le Conseil de l'avancement de la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé dès la 57^e réunion en décembre 2025.
- **56^e réunion du CCP (8.6)** Demande à la Directrice exécutive de définir un processus d'examen du modèle opérationnel révisé d'ici la 57^e session du CCP en décembre 2025, en consultation avec les coparrainants et les parties prenantes du CCP, et d'entreprendre cet examen au plus tard en juin 2027 afin d'éclairer la prise de décision du CCP, sous réserve des décisions de l'ECOSOC, sur la poursuite de la transition du Programme commun au sein du système plus large des Nations Unies afin de soutenir les progrès mondiaux vers l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique.

Point sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines

- **56^e réunion du CCP (9.2)** Demande à la Directrice exécutive de fournir une mise à jour lors de la 57^e réunion du CCP en décembre 2025 sur la mise en œuvre du processus de restructuration et l'impact sur le personnel, et encourage la prise en compte des questions en suspens soulevées dans la déclaration de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (56)/25.17).
- **56^e réunion du CCP (9.3)** Demande à la Directrice exécutive de veiller à ce que la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé, y compris la restructuration du Secrétariat, soit menée de manière transparente et équitable, et de faire un rapport lors de la 57^e réunion du CCP.

Points éventuels de l'ordre du jour

Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

- **56^e réunion du CCP (10.2)** *Invite l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA à fournir, à titre exceptionnel, une déclaration actualisée lors de la 57^e réunion du Conseil de coordination du Programme.*

Points éventuels de l'ordre du jour

Le VIH en milieu carcéral et autres milieux fermés

- **55^e réunion du CCP (7.5c)** *Rendre compte au Conseil de coordination du Programme, le cas échéant, par le biais du rapport annuel de performance de l'UBRAF, des progrès réalisés en matière de VIH parmi les personnes vivant en prison et dans d'autres milieux fermés.*

Point sur le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH

- **51^e réunion du CCP (7.4d)** *Faire rapport au Conseil de coordination du Programme sur les nouveaux progrès accomplis lors d'une prochaine réunion du Conseil de coordination du Programme.*



Questions diverses

Point sur la situation financière de l'ONUSIDA

Point sur le Comité consultatif indépendant
externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)



[Annexe 2 : Tableau de suivi des décisions prises lors de réunions précédentes du CCP](#)

Annexe 1 : Tableau de suivi des décisions prises dans les réunions du CCP pour une possible inscription des points demandant un suivi à l'ordre du jour de la 57^e réunion

POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE LA 57^e RÉUNION DU CCP (16-18 décembre 2025)

Points permanents		Points à l'ordre du jour	Observations	
		Compte rendu de la session spéciale du CCP (8 octobre 2025)	Le compte rendu de la session spéciale sera communiqué au Bureau du CCP 2025 pour approbation avant publication.	
		Rapport de la Directrice exécutive	Le rapport de la Directrice exécutive présente les réalisations les plus importantes de la riposte mondiale au sida depuis la dernière réunion du CCP et aborde les difficultés persistantes.	
		Leadership dans la riposte au sida	La Directrice exécutive invite un ou plusieurs orateurs de haut niveau à présenter un sujet particulier.	
		Rapport du représentant des ONG	Ce rapport rédigé par la délégation des ONG, généralement à la suite de concertations approfondies avec la société civile à l'échelle mondiale, traite un sujet choisi par les ONG elles-mêmes. Il est désormais d'usage de présenter le rapport à la réunion de décembre plutôt qu'à celle de juin.	
		Rapport d'évaluation et réponse de la direction	Le rapport d'évaluation annuel fera le point sur la mise en œuvre du plan d'évaluation 2024-2025 de l'ONUSIDA et présentera le prochain plan d'évaluation pour approbation.	
		Prochaines réunions du CCP	Ce point comprend un court document précisant les dates des 62 ^e et 63 ^e réunions du CCP ainsi que les thèmes des segments thématiques en 2026.	
		Élection des membres du Bureau	Ce point porte sur la composition du CCP pour l'année suivante – telle qu'elle a été approuvée par l'ECOSOC et présentée par la délégation des ONG – et sur l'élection des membres du Bureau.	
		Segment thématique : <i>Au-delà de 2025 : Antirétroviraux à action prolongée : potentiel pour combler les lacunes dans la prévention et le traitement du VIH</i>	Le sujet du débat thématique a été proposé par le Bureau du CCP et convenu lors de la 55 ^e réunion du Conseil.	
Points à l'ordre du jour de la ... réunion du CCP, assortis d'un calendrier précis	Numéro de décision	Points à l'ordre du jour	Commentaires	Lien vers le compte rendu de la réunion du Bureau
55 ^e	5.3b	[Suivi du segment thématique de la 54^e réunion du CCP] Présenter en décembre 2025 au Conseil de coordination du Programme un état des progrès accomplis concernant les feuilles de route pour pérenniser la riposte au VIH.	La dernière discussion sur cette question a eu lieu en décembre 2024 lors de la 55 ^e réunion du CCP.	
55 ^e	6.2	[Conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida] Sur la base des conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, du processus de définition des objectifs pour 2030 et de l'examen en cours du modèle opérationnel du Programme commun, et reconnaissant le besoin de cohérence et de transparence entre ces processus parallèles, demande à la Directrice exécutive de : c. Rappelant le point de décision 7.5 de la 50 ^e réunion du CCP, établir un groupe de travail pour le développement du prochain UBRAF qui devra être opérationnel d'ici septembre 2025.	Cela sera discuté dans le cadre du point de l'ordre du jour sur la mise en place du groupe de travail sur l'UBRAF.	
56 ^e	6.9	[Informations financières] Approuve la proposition de la Directrice exécutive de prélever les montants jugés nécessaires sur le Fonds de réserve opérationnel, jusqu'à un maximum de US\$ 15 millions, pour couvrir les besoins financiers immédiats de la restructuration du Secrétariat de l'ONUSIDA, et demande qu'un plan sur la manière dont il sera réapprovisionné soit présenté au Conseil de coordination du programme pour approbation lors de sa 57 ^e réunion en décembre 2025.	Cette demande pourrait être traitée dans le cadre du rapport de la Directrice exécutive et lors de la session spéciale du CCP en octobre 2025.	
56 ^e	6.12	[Informations financières] Demande une mise à jour de la méthodologie utilisée pour rendre compte des ressources investies dans les ripostes au VIH menées par les communautés et les ripostes durables au VIH dans le cadre du rapport financier lors de la 58 ^e réunion du CCP en juin 2026.	Cette demande sera traitée lors de la 58 ^e réunion du CCP en juin 2026.	
56 ^e	6.14	[Processus et calendrier d'élaboration du budget-plan de travail pour 2026] Notant avec préoccupation la réduction très importante des ressources disponibles pour la mise en œuvre du plan de travail et du budget 2024-2025 approuvés par le CCP, attend avec impatience de recevoir, lors du CCP de juin 2026, un rapport sur ce qui a été mis en œuvre dans ces circonstances, y compris tout travail visant à soutenir les personnes vivant avec le VIH et les populations clés, ainsi que la programmation du VIH menée par les	Cette demande sera traitée lors de la 58 ^e réunion du CCP en juin 2026.	
56 ^e	6.16	[Processus et calendrier d'élaboration du budget-plan de travail pour 2026] Rappelant le point de décision 6.2 de la 55 ^e réunion du CCP, demande à la Directrice exécutive de présenter le plan de travail et le budget transitoires d'un an du CUBRR [UBRAF] pour 2026, dans le cadre du CUBRR actuel, pour approbation lors d'une session spéciale entièrement virtuelle d'une demi-journée du CCP qui se tiendra le 8 octobre 2025.		

56°	7.3	[Ébauche annotée de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031] Demande à la Directrice exécutive de présenter la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031, qui doit être élaborée dans le cadre d'un processus consultatif multipartite inclusif et transparent, sur la base des données scientifiques les plus récentes et en tenant compte des discussions de la 56° réunion du CCP en juin 2025 ainsi que de l'impact de l'évolution rapide de l'écosystème de la santé et du développement, le recul croissant de l'égalité des genres et des droits de l'homme et la stigmatisation et discrimination persistantes dans la réponse mondiale au VIH, à la 57° réunion du CCP en décembre 2025, pour examen et adoption.		
56°	8.5	[Rapport sur les recommandations concernant l'examen du modèle opérationnel du Programme commun] Demande à la Directrice exécutive d'informer régulièrement le Conseil de l'avancement de la mise en œuvre du	Point à l'ordre du jour de la 57° réunion du CCP, portant sur les décisions 8.5, 8.6, 9.2 et 9.3	
56°	8.6	[Rapport sur les recommandations concernant l'examen du modèle opérationnel du Programme commun] Demande à la Directrice exécutive de définir un processus d'examen du modèle opérationnel révisé d'ici la 57° session du CCP en décembre 2025, en consultation avec les coparrainants et les parties prenantes du CCP, et d'entreprendre cet examen au plus tard en juin 2027 afin d'éclairer la prise de décision du CCP, sous réserve des décisions de l'ECOSOC, sur la poursuite de la transition du Programme commun au sein du système plus large des		
56°	9.2	[Point sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines] Demande à la Directrice exécutive de fournir une mise à jour lors de la 57° réunion du CCP en décembre 2025 sur la mise en œuvre du processus de restructuration et l'impact sur le personnel, et encourage la prise en compte des questions en suspens soulevées dans la déclaration de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (56)/25.17).		
56°	9.3	[Point sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines] Demande à la Directrice exécutive de veiller à ce que la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé, y compris la restructuration du Secrétariat, soit menée de manière transparente et équitable, et de faire un rapport lors de la 57° réunion du CCP.		
56°	9.4	[Point sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines] Demande à la Directrice exécutive de présenter à la 58° réunion du CCP en juin 2026, dans le cadre de la mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines, un aperçu détaillé des critères et de la méthodologie utilisés pour les réductions de personnel, y compris des données ventilées par région, par fonction,	Cette demande sera traitée lors de la 58° réunion du CCP en juin 2026.	
56°	10.2	[Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA] Invite l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA à fournir, à titre exceptionnel, une déclaration actualisée lors de la 57° réunion du Conseil de coordination du Programme.		
Points à l'ordre du jour de la ... réunion du CCP, non assortis d'un calendrier précis	Numéro de décision	Points à l'ordre du jour	Commentaires	
51°	7.4d	[Point sur le Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH] Faire rapport au Conseil de coordination du Programme sur les nouveaux progrès accomplis lors d'une prochaine réunion du Conseil de coordination du Programme.	En février 2025, le Bureau du CCP est convenu que ce point de l'ordre du jour serait examiné lors d'une réunion ultérieure du Conseil. Un point sera fait sur les progrès réalisés dans le cadre du point de l'ordre du jour portant sur la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 lors de la 57° réunion du CCP en décembre 2025.	https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2025/Summary_PC_B_Bureau_Meeting_27_0225
55°	7.5c	[Le VIH en milieu carcéral et autres milieux fermés] Rendre compte au Conseil de coordination du Programme, le cas échéant, par le biais du rapport annuel de performance de l'UBRAF, des progrès réalisés en matière de VIH parmi les personnes vivant en prison et dans d'autres milieux fermés.	La décision du CCP offre deux possibilités pour rendre compte des progrès accomplis : des points réguliers dans le cadre de l'UBRAF et, le cas échéant, la possibilité pour la Directrice exécutive, en collaboration avec le Bureau, d'introduire un point séparé à l'ordre du jour, comme cela a été fait lors de la 55° réunion du Conseil.	